

District de la Sarthe de Football



Commission Départementale Futsal Procès Verbal N°1 Réunion du 14 septembre 2021



Président de la Commission	Michaël MUNAR
Secrétaire de Séance	Jean Claude LEBATEUX

Michaël MUNAR	Présent	Jean Claude LEBATEUX	Présent
Gérard NEGRIER	Excusé	DROUET Florian	Présent
Romarc GASNIER	Excusé	VERNHETTES Mathieu	Présent
Florian FREMEAUX	Présent	FOUBERT Fabrice	Présent

Préambule :

M. Michaël MUNAR membre du club de FUTSAL LUCEEN (582023) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Gérard NEGRIER membre du club de ST SATURNIN ARCHE CO (530471), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Jean Claude LEBATEUX membre du DISTRICT de la SARTHE, pourra prendre part à toutes les délibérations et à toutes les décisions.
M. Romarc GASNIER membre du club de LE MANS FC (537103) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Florian DROUET membre du club du SUBWAY SOCCER (616186) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. VERNHETTES Mathieu membre du club de US ST MARS LA BRIERE (502410) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Fabrice FOUBERT membre du club de E.S. YVRE L'EVEQUE (508495) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Florian FREMEAUX agent de Développement du DISTRICT de la SARTHE pourra prendre part à toutes les délibérations et à toutes les décisions.

1. Saison 2021-2022

- Dans tous les clubs : obligation d'avoir un référent COVID
- Pass sanitaire obligatoire pour tous les joueurs et dirigeants

1. Engagements équipes

A ce jour, 24 équipes engagées : 7 en D1, 17 en D2
Nouvelles équipes : Spay, Le Lude, Moulins le Carbonel, Allonnes 2

2. Organisation des championnats

Les incertitudes suite aux 2 saisons quasi blanches étant nombreuses (niveau des équipes, effectifs,...), la commission départementale Futsal a décidé de repartir à zéro en répartissant toutes les équipes engagées dans 3 groupes de même niveau.

Nos souhaits :

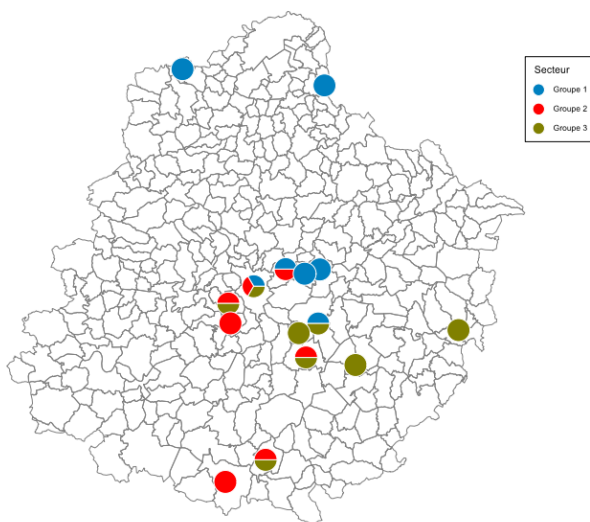
- dispatcher équitablement les équipes de D1, D2 et les nouvelles équipes dans chaque nouvelle poule
- garder un maximum de cohérence géographique
- mettre les équipes d'un même club dans des poules différentes

◆ Le championnat sera organisé en 2 phases :

Phase 1 : d'Octobre à Décembre (match aller uniquement) => début des championnats semaine du 4/10.

GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C
Champagne Fcs 1	Allonnes J.S 2	Allonnes J.S 1
Le Mans Asptt 1	Aubigne Racan U.S. 1	Aubigne Racan U.S. 2
Le Mans A.S.S.U. 1	Le Lude Futsal Anim 1	Brette les Pins AS 1
Mamers S.A. 1	Le Mans Asptt 3	Futsal Luceen 1
Moulins Le Carbonnel 1	Le Mans A.S.S.U. 2	Le Mans Asptt 2
Parigne L'Eveque J.S. 2	Spay Usn 1	Parigne L'Eveque J.S. 1
St Mars La Briere Us 1	St Mars D'Ouille F. 1	St Calais An. Braye 1
Yvre L'Eveque E.S. 2	Yvre L'Eveque E.S. 1	St Mars D'Ouille F. 2

Saison FUTSAL 2021-2021



championnats

journées	date	
P1 - 1	04.10.21	09.10.21
P1 - 2	18.10.21	23.10.21
P1 - 3	08.11.21	13.11.21
P1 - 4	15.11.21	20.11.21
P1 - 5	22.11.21	27.11.21
P1 - 6	29.11.21	04.12.21
P1 - 7	06.12.21	11.12.21
P2 - 1	10.01.22	15.01.22
P2 - 2	17.01.22	22.01.22
P2 - 3	24.01.22	29.01.22
P2 - 4	31.01.22	05.02.22
P2 - 5	21.02.22	26.02.22
P2 - 6	28.02.22	05.03.22
P2 - 7	07.03.22	12.03.22
		05.01.00
		05.01.00
		05.01.00
		05.01.00

coupe

journées	date
8° finale	
1/4 finale	
1/2 finales	
finale	

Phase 2 : de Janvier à Mars (match aller uniquement) comprenant :

- 1 groupe de D1 à 8 équipes
- Et soit 2 groupes de D2 soit 1 groupe de D2 et 1 groupe de D3
- ◆ Les 2 premiers de chaque groupe ainsi que les 2 meilleurs 3èmes de la phase 1 évolueront ainsi en D1 Futsal en 2ème phase (1 équipe par club en D1)

◆ Pour les groupes de D2 et D3, une réunion se tiendra au District le jeudi 30 septembre 2021 – 18h30. La présence d'une personne par équipe est souhaitée.

◆ Des arbitres officiels seront désignés équitablement pour toutes les équipes sur la 1ère phase. Puis prioritairement en D1 sur la phase 2.

Phase 3 : de mi-Mars à fin Mai sera exclusivement dévolu à l'organisation d'une Coupe départementale. Cette période prévue sur la fin de saison nous permet d'éventuellement décaler des matchs de championnats si une nouvelle coupure liée à la situation sanitaire nous empêchait à nouveau de pratiquer librement.

Prochaine réunion suivant l'actualité

Le Président de la Commission,
Michael MUÑAR



Le Président par intérim du District
Gérard NEGRIER

